

**FEDERATION ROYALE BELGE DE NATATION
COMMISSION CENTRALE DES ARBITRES DE WATER-POLO**

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 04/092018

Présents : MERLOT Léon, Président
VANAUTRYVE Stefan, secrétaire
DIEU Stéphane, membre
D'HOSSCHE Alain Membre
KNOCKAERT Paul, Désignations et suivi des arbitres
Excusés : RYCKAERT Rik, Vice-Président

1.- Lecture et approbation des P.V. des réunions des 08/05/2018 et 15/05/2018

Les PV sont lus et approuvés .

2.- Election président.

Décision reportée à la prochaine réunion plénière.

3.- Désignations octobre 2018

Le Calendrier n'est pas encore connu ; une fois le calendrier est connu, les propositions de Paul Knockaert seront approuvées par mail.

Les nombreux désistements posent problème car des arbitres ne répondent pas au questionnaire mensuel d'indisponibilité de Paul Knockaert. À titre de test, Paul Knockaert enverra un rappel après une semaine en indiquant "si aucune réponse = disponible tout le mois".

4.- Réunion générale des arbitres

31 arbitres présents, 14 arbitres excusés, 12 arbitres absents.

La présentation s'est très bien passée, Kurt De Boeck sera remercié.

La salle et le repas très bons, le Club La Louvière recevra une lettre de remerciement pour l'organisation.

Vu qu'il n'y a pas de changement de règlement, Il n'y aura pas de réunion générale Bis.

Il sera tenu compte des absences lors des prochaines désignations .

5.- Qualification des arbitres

Les coaching de la saison dernière seront envoyés aux membres par Paul Knockaert.

Stefan Vanautryve envoie le tableau de correspondance « qualification – lettres » aux membres.

La liste peut être ajustée via one drive.

6. La formation des officiel

La formation des officiels flamands aura lieu à Gand le samedi 15/09 avec un entraînement de water-polo en ligne donné par Jan (BZK)

Une formation pour officiels francophones aura lieu à Seraing ; date à déterminer.

7. Procedure DWF pour arbitres.

La CCA prend connaissance et examine le texte « Procédure DWF pour arbitres » proposé par la CSWP.

Une seule remarque : Pour la CCA , les arbitres doivent se concentrer sur le match et l'applications des règles ; ils ne peuvent pas en même temps identifier les meilleurs joueurs. L'obligation pour les arbitres d'indiquer en fin de match « les numéros et clubs des deux meilleurs joueurs du match » doit être supprimée.

Une fois modifier, le texte pourra être distribué aux arbitres.

8.- Courrier

8-1 – Loi sur le travail associatif: Stefan Vanautryve demandera à Wouter Georges ce qui nous est applicable: la nouvelle loi ou l'exonération fiscale.

8-2 – Alain D'hossche: le CCA confirme la désignation d'Alain D'hosche pour accompagner KAZSC aux EU champs. Prague 14-17 sept.

8-3 – 2 nouveaux arbitres: Jordan Florin (kwk) et Verheyen Luc (KGZV)

9- Divers

9-1 – Frais déplacements arbitres: la liste a été ajustée et Paul Knockaert enverra la version modifiée à Wouter Georges, aux arbitres et aux clubs..

**FEDERATION ROYALE BELGE DE NATATION
COMMISSION CENTRALE DES ARBITRES DE WATER-POLO**

9-2 –Coaching: les coaches sont les membres du commission centrale des arbitres + Kurt De Boeck, Francy Petiaux, Jos Andries, Albert Vanderzypen.

Rappel : Un coach ne peut ps coacher lors d'un match de son club. Stefan Vanautryve contactera Jos Andriesà ce sujet.

PROCHAINE REUNION :09/10/2018

Léon Merlot
Président

Stefan Vanautryve
secrétaire